



Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu

AVIS DE CONVOCATION SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Vous êtes, par la présente, convoqué(e) à une séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Roch-de-Richelieu qui aura lieu le **mercredi, 19 décembre 2018, à 19h30**, au Centre communautaire Chapdelaine, au 878, rue Saint-Pierre, Saint-Roch-de-Richelieu. L'ordre du jour de la séance est le suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la séance
 - 2.1. Constatation de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Législation
 - 4.1. Projet de règlement numéro 397-2019 visant à établir les taux de taxes, les tarifs de compensation et les conditions de perception pour l'année 2019 - Adoption du projet de règlement
 - 4.2. Politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et de traitement des plaintes – Adoption de la Politique
 - 4.3. Programmation de travaux révisée – Programme de transfert de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2014-2018) - Approbation
5. Gestion financière
 - 5.1. Travaux de réfection – Côte Saint-Jean – Libération de la retenue
 - 5.2. Remplacement lumières au chalet des loisirs - Octroi de contrat
6. Protocole d'entente relatif à la fourniture de services de prévention
7. Période de questions
8. Levée de la séance

Donné à Saint-Roch-de-Richelieu, ce 17 décembre 2018.

La directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe,

Guylaine Pelletier